

Les

N° 1

Le supplément thématique  
de La Pause des hospitaliers  
Janvier 2009

# CAHIERS

de La Pause des **hospitaliers**

## La démographie hospitalière



LA MACSF,  
PREMIER ASSUREUR  
DES PROFESSIONS  
DE SANTÉ, VOUS  
PROPOSE CE  
PANORAMA DES  
MÉTIERS EXERCÉS  
À L'HÔPITAL ET  
DES ÉVOLUTIONS  
ATTENDUES...

L'hôpital emploie plus de 4 % de la population active française et 61 % des personnes travaillant dans le secteur de la santé. Par hôpital, il faut entendre l'ensemble des établissements de santé, publics ou privés.

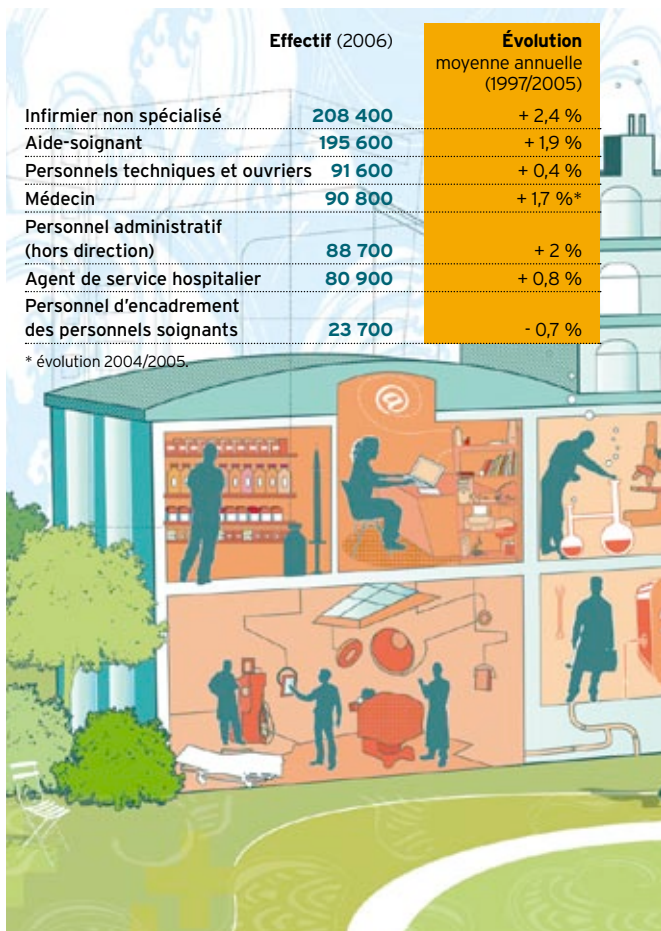
En France, le **service public hospitalier** regroupe tous les hôpitaux publics, plus des deux-tiers des établissements privés à but non lucratif, dénommés PSPH – participant au service public hospitalier, ainsi que les centres de lutte contre le cancer. Soit **1 547 établissements** sur un ensemble de 2 856.

# Hospitaliers, QUI ÊTES

## LES 7 MÉTIERS LES PLUS PRATIQUÉS À L'HÔPITAL

	Effectif (2006)	Évolution moyenne annuelle (1997/2005)
Infirmier non spécialisé	208 400	+ 2,4 %
Aide-soignant	195 600	+ 1,9 %
Personnels techniques et ouvriers	91 600	+ 0,4 %
Médecin	90 800	+ 1,7 %*
Personnel administratif (hors direction)	88 700	+ 2 %
Agent de service hospitalier	80 900	+ 0,8 %
Personnel d'encadrement des personnels soignants	23 700	- 0,7 %

\* évolution 2004/2005.



# -VOUS ?

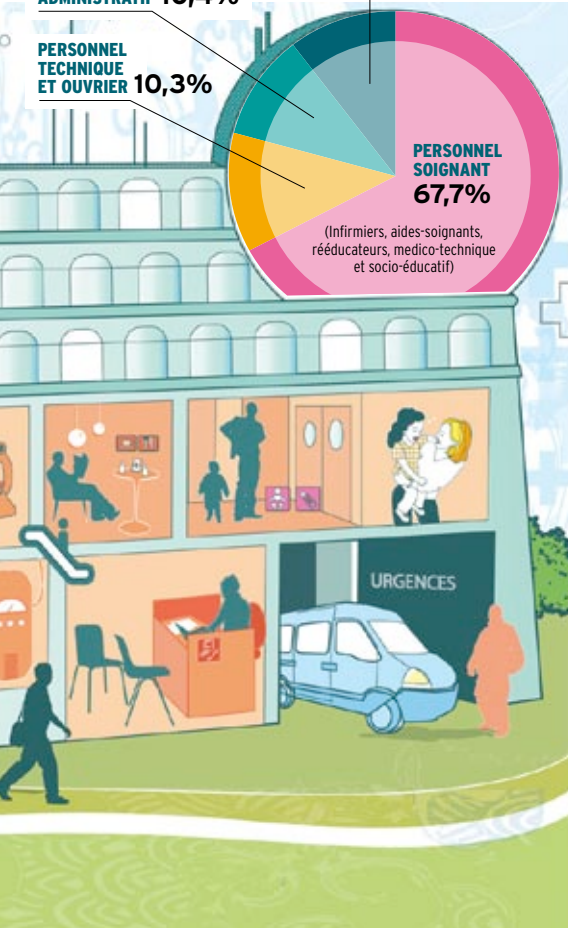
PERSONNEL ADMINISTRATIF 10,4%

PERSONNEL TECHNIQUE ET OUVRIER 10,3%

PERSONNEL MÉDICAL 11,6%

PERSONNEL SOIGNANT 67,7%

(Infirmiers, aides-soignants, rééducateurs, medico-technique et socio-éducatif)



## 75%

75 % des personnels hospitaliers sont des femmes. Les filières administratives soignantes et éducatives sont majoritairement féminines, tandis que la filière technique comprend plus de 70 % d'hommes.

### COMMENT SE RÉPARTISSENT LES PROFESSIONNELS HOSPITALIERS ?

L'hôpital emploie près d'un million de professionnels. 7 agents sur 10 relèvent de la filière soignants.

## Plus de la moitié

Plus de la moitié des professionnels hospitaliers travaillent avec des horaires alternants ou en horaires de nuit. Les horaires alternants progressent pour toutes les catégories de personnel non médical, notamment pour le personnel médico-technique.

## 19%

La pratique du temps partiel concerne 19 % du personnel non médical et 39 % du personnel médical.

# Une société en profonde MUTATION

## UNE POPULATION DE PLUS EN PLUS ÂGÉE...

**Dans les dix ans à venir**, le nombre de personnes très âgées, présentant des polyopathologies et en état de dépendance, va continuer de progresser, tandis que les classes d'âge des papy-boomers vont faire doubler la catégorie du troisième âge. À partir de 2020, ceux-ci entreront dans la catégorie du quatrième âge : les besoins en hospitalisation n'ont pas fini d'augmenter !

## ... QUI NÉCESSITE UNE PRISE EN CHARGE SPÉCIFIQUE

**L'évolution de la démographie française** représente le premier facteur impactant les métiers et compétences des professionnels. D'ici à 2020, il faudra créer 150 000 places ou lits pour les personnes âgées. Les assistantes sociales et les auxiliaires de vie sociale seront particulièrement recherchés. Les personnels de rééducation, notamment les ergothérapeutes, seront de plus en plus sollicités.

## UNE DEMANDE DE SANTÉ QUI ÉVOLUE

**L'attente des usagers**, volontiers "consommateurs", porte notamment sur une prise en charge hôtelière coordonnée et un accueil amélioré. La notion de

"personnalisation" de la prise en charge apparaît. De nombreux patients veulent être considérés comme des acteurs de leur propre santé, et voir leur droit à l'information reconnu. L'exigence de l'utilisateur en qualité et en sécurité est toujours plus forte. En outre, la nouvelle génération des seniors se montre plus exigeante vis-à-vis du système de santé.





## DES DÉPARTS MASSIFS EN RETRAITE DES PERSONNELS HOSPITALIERS

**Les départs à la retraite** dans la fonction publique hospitalière représentent, pour la période 2003-2015, 41 % des effectifs de 2002, et notamment plus de la moitié des infirmiers et des aides-soignants. Le pic devrait se situer en 2012, avec près de 30 000 départs.

# 1 sur 20 000

La France est le pays au monde où le nombre d'établissements de soins publics et privés rapporté à la population est le plus élevé : 3 200 pour 63 millions d'habitants (1/20 000 habitants), contre en moyenne 1/40 000 en Europe.

# +50 %

Selon les projections de l'INSEE, la population des plus de 75 ans sera multipliée par 2,5 entre 2000 et 2040. Le nombre de personnes âgées dépendantes devrait augmenter de 50 %. 1,2 million de personnes seraient dépendantes en 2040 contre 800 000 en 2000.

# +20,3 %

Entre 2000 et 2007, les effectifs de l'ensemble des professions de santé réglementées (salariées et libérales) ont augmenté, en valeur absolue de 20,3 %. Un chiffre à rapporter à la croissance de la population française, à l'évolution du temps de travail et aux polyopathologies.

# Nouveaux métiers, nouvelles

# ORGANISATIONS



## (RE)VALORISER LES MÉTIERS HOSPITALIERS

**Le recrutement et la fidélisation de professionnels** motivés et compétents restent un enjeu majeur pour préserver le niveau d'excellence que chacun reconnaît au système français. Des campagnes destinées à montrer la diversité des métiers et à attirer les étudiants vers l'hôpital ont fleuri ces dernières années. Dans le même temps, les *numerus clausus* ont été ouverts dans la plupart des professions réglementées. Et un décret instaure l'obligation de formation tout au long de la carrière.

## À LA RECHERCHE DE NOUVELLES COMPÉTENCES

**Progrès des techniques médicales,** développement du consommérisme, restructuration de l'offre de soins, réorganisation des modes de prise en charge..., ces grands bouleversements ne sont pas sans impact sur les besoins en termes de ressources humaines et de compétences nouvelles. Une liste

des métiers sensibles et stratégiques a ainsi été identifiée. Sont concernés les professionnels du soin, les cadres de santé et cadres administratifs, mais aussi les métiers médico-techniques (notamment les manipulateurs en électrocardiologie médicale), ainsi que ceux qui touchent aux systèmes d'information, aux achats ou encore au contrôle de gestion...

## VERS UNE PLUS GRANDE COOPÉRATION ENTRE LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

**Le partage des rôles entre médecins et professionnels paramédicaux** est l'objet d'un vaste débat depuis 2003... Doit-on parler de «délégation de tâches»? De «transfert de compétences»? Les enjeux sont multiples : amélioration de la qualité des soins, qualité de prise en charge des patients et attractivité des professions.



# le SATIATION



## UNE NOUVELLE APPROCHE TERRITORIALE

**La création des communautés hospitalières de territoire**, inscrite dans le projet de loi HPST, amènera les hôpitaux d'un même territoire géographique à mettre en commun leurs moyens et à fonctionner sous la houlette d'un hôpital référent (établissement public de santé) bénéficiant d'un plateau technique sophistiqué et de multiples expertises. Les collaborations entre établissements publics et privés de santé mais aussi avec le secteur de ville devraient aussi s'intensifier. Se dessine ainsi un repositionnement des établissements de proximité ou spécialisés dans une pathologie, sur un niveau de prise en charge différent, afin d'assurer la permanence des soins.

De nombreuses évolutions d'ordre juridique, économique, pédagogique seront nécessaires... Différentes pistes d'évolution ont déjà été expérimentées, et des recommandations ont été formulées au début 2008 par la Haute autorité de santé (HAS).

## DE NOUVEAUX MODES DE PRISE EN CHARGE

**Répondant à une demande très forte des patients**, plus économique qu'un séjour hospitalier classique, l'hospitalisation à domicile (HAD) devrait être reconnue en tant que prise en charge à part entière dans la loi Hôpital Patients Santé et Territoires (HPST). En 2009, la HAS va établir un référentiel des indications de prise en charge en HAD, et d'ici à 2010, la Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins devrait publier un référentiel des coûts. Progrès technologiques aidant, la télémédecine a également de beaux jours devant elle.

# 77%

Près de quatre Français sur cinq ont confiance dans le fonctionnement des hôpitaux publics (77 %) ainsi que des urgences (72 %) de ces établissements.

# +20%

L'activité de HAD (hospitalisation à domicile) a augmenté de 20 % en un an, les dépenses de 25 %.

# 16

Entre décembre 2003 et octobre 2007, seize expérimentations de « transfert » ou « délégation de tâche » ont été menées en France, donnant lieu aux recommandations de la HAS.

## Une épaisse documentation a été nécessaire à la rédaction de ce numéro 1 des Cahiers de la Pause des hospitaliers. Nous vous livrons ci-dessous nos principales références :

### Page 2/3

- « *Un million d'emplois non médicaux dans les établissements de santé en 2005* », Études et résultats N° 605, octobre 2007, Direction de la recherche des études, de l'évaluation et de la statistique (DREES)
- « *Mission démographie des professions de santé* », Pr Yvon Berland, octobre 2003
- « *Mission démographie médicale hospitalière* », Pr Yvon Berland, septembre 2006
- « *Étude prospective des métiers sensibles de la fonction publique hospitalière* », tome 1 (Facteurs d'évolution probables à moyen et long terme dans les champs sanitaire, social et médico-social publics ; tome 2 (Monographies et groupes de métiers sensibles), éditions ENSP 2007
- Statistique annuelle des établissements de santé (SAE) de la DREES. Panorama 2005 + sources SAE 2006 et 2007
- Synthèse annuelle des données sociales hospitalières, Année 2005, Établissements publics de santé, DHOS, V3 Mars 2008
- « *Chiffres clés de l'hôpital et du secteur médico-social 2008* », FHF

### Page 4/5

- « *La pénurie des professionnels de santé, un enjeu mondial* », Jean-Marc Braichet, Expert auprès de l'Organisation mondiale de la Santé, in *Soins Cadres*, novembre 2007

- Troisième rapport de l'Observatoire national de la démographie des professionnels de santé (ONDPS), juin 2008
- Rapport « *Fonction publique hospitalière, données démographiques, horizon 2015* », Mai 2003, DHOS

### Page 6/7

- Projet de loi Hôpital Patients, Santé et Territoires (octobre 2008) (à consulter sur [www.creer-hopitaux.fr](http://www.creer-hopitaux.fr))
- « *Délégation, transfert, nouveaux métiers... Comment favoriser les formes nouvelles de coopération entre professionnels de santé* », Recommandation HAS, en collaboration avec l'ONDPS, avril 2008
- Assises hospitalo-universitaires 2008, rapport final « *Les nouveaux métiers* »
- « *Coopération des professions de santé : le transfert de tâches et de compétences* », Rapport du Pr Yvon Berland, octobre 2003
- « *L'HAD en chiffres* », site internet de la FNEHAD
- Sondage CSA - Le Parisien « *La confiance des Français dans l'hôpital public* », 9 janvier 2009
- « *La dépendance des personnes âgées : une projection en 2040* », Michel Duée, Cyril Rebillard, Direction des études et synthèses économiques de l'INSEE, In Données sociales, La société française, édition 2006.

## QUELQUES SIGLES

- ARS** : Agence régionale de santé
- DHOS** : Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins
- DREES** : Direction de la recherche des études, de l'évaluation et de la statistique
- HAS** : Haute autorité de santé
- HPST** : projet de loi Hôpital Patients Santé et Territoires
- ONDPS** : Observatoire national des professions de santé